***CAHIER DE PROGRAMME***

***DOUBLE DEC –***

***Sciences humaines (profil Justice et enjeux internationaux, sans mathématiques) et***

***Arts, lettres et communication (option langues) (300.16)***

**Diplôme d’études collégiales (Dec)**

Pour obtenir un diplôme d’études collégiales, vous devez avoir satisfait aux trois conditions suivantes :

1. Avoir **réussi** tous les cours de la grille de votre programme.

2. Avoir **réussi** l’épreuve uniforme de français, langue d'enseignement et littérature. Cette épreuve ministérielle suit immédiatement le troisième des quatre cours de français. Le résultat de cette épreuve est utilisé pour la sanction des études et, le cas échéant, pour l’admission à l’université. L’obligation de réussite de cette épreuve est la même, tant pour la personne étudiante du secteur technique que pour celui du secteur préuniversitaire.

3. Avoir **réussi** l’épreuve synthèse de votre programme. Dans chacun des programmes, un (ou des) cours est(sont) porteur(s) de cette épreuve et est(sont) identifié(s). La *Politique institutionnelle d’évaluation des apprentissages* (PIÉA) prévoit que « L’admission à l’épreuve synthèse de programme requiert que la personne étudiante soit, à cette session, inscrite aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de la formation générale complémentaire. » (Article 5.4.3)

**statut « temps plein » et la gratuité scolaire**

Pour maintenir le statut « temps plein », la personne étudiante doit être inscrite à au moins quatre cours d’un programme d’études collégiales ou à des cours totalisant un minimum de 12 heures par semaine (180 heures par session). La personne étudiante inscrite à temps plein a droit à la gratuité scolaire (exempt de droits de scolarité). Seuls les cours du programme de la personne étudiante, les cours de mise à niveau et les cours de structures d’accueil universitaire reconnus par le Ministère sont pris en compte pour établir le statut de la personne étudiante. **L’inscription à un cours non inclus au programme n’est pas autorisée dans ce contexte.**



|  |
| --- |
| MÉTHODOLOGIE DES SCIENCES HUMAINES |

# 300-103-EM Méthodes de travail intellectuel en sciences humaines (MTI) 1-2-3

Ce cours permet à la personne étudiante d’acquérir les habiletés méthodologiques nécessaires à la poursuite d’études en sciences humaines tant au niveau collégial qu’universitaire. Il l’initie ainsi à la lecture scientifique, à la recherche documentaire et à la rédaction de textes scientifiques, de même qu’il lui fournit les bases du travail en équipe. Ce cours familiarise aussi la personne étudiante aux différents outils technologiques employés dans la recherche en sciences humaines. Il développe les habiletés méthodologiques par le biais de discussions, de lectures, et d’exercices appliqués, incluant l’utilisation d’outils technologiques. Au terme de ce cours, la personne étudiante est amenée à faire un bilan critique de sa démarche, du travail en équipe et de son utilisation des outils technologiques.

# 300-204-EM Recherche qualitative en sciences humaines 1-3-2

Ce cours vise à initier la personne étudiante à la démarche scientifique derrière la recherche qualitative en sciences humaines, et ce, de façon pratique, en l'amenant à réaliser un travail de recherche structuré et complet. Ce faisant, ce cours vise également à développer l’esprit scientifique et la capacité d’analyse. En étant soumis à une situation authentique de recherche, menée en équipe, la personne étudiante développe des habiletés comme le sens de l’organisation et des responsabilités, la planification du temps, la rigueur intellectuelle et le travail collaboratif. Sur le plan pédagogique, ce cours est avant tout pratique, les exposés magistraux sont peu fréquents et la personne enseignante est plutôt une personne-ressource qui encadre les équipes de recherche. Elle indique les lectures obligatoires et peut diriger des ateliers en classe.

# 360-304-EM Méthodes de recherche quantitative en sciences humaines 2-2-2

Ce cours initie la personne étudiante à la pertinence de l’analyse quantitative en sciences humaines, à la formulation d’hypothèses mesurables, à diverses méthodes de collectes et de traitement de données quantitatives, au jugement quant à la généralisation de résultats quantitatifs ainsi qu’à la description et à l’interprétation de liens quantitatifs entre des variables propres à des réalités humaines. Il ou elle apprend à choisir et à utiliser correctement les outils méthodologiques nécessaires pour analyser et interpréter des données quantitatives portant sur des phénomènes humains. Une approche intuitive est privilégiée pour développer les principes mathématiques de base. Les notions fondamentales sont présentées en établissant un rapport constant avec leurs applications pratiques et leurs limites méthodologiques. La personne étudiante apprend à mieux évaluer l'information de nature quantitative véhiculée par les médias et à développer son esprit critique. Il ou elle apprendra également à utiliser correctement des outils informatiques de traitement statistique des données.

# 300-403-EM Démarche d’intégration des acquis en sciences humaines (DIASH) 1-2-2

Dans le cadre de ce cours, la personne étudiante est amenée à réaliser un projet d’intégration multidisciplinaire dans un contexte nouveau et authentique lui permettant d’intégrer les compétences et connaissances acquises au fil de son parcours au cégep. Ce projet, dont une partie est réalisée en équipe, implique que la personne étudiante mène une recherche sur un enjeu de société, qu’elle diffuse le fruit de son travail par le biais d’une production finale significative et qu’elle évalue de manière réflexive sa production finale de même que, plus globalement, sa démarche d’apprentissage en sciences humaines. Ce cours est porteur de l’épreuve synthèse de programme.

|  |
| --- |
| GÉOGRAPHIE |

# 320-703-EM Territoires d’ici et d’ailleurs 2-1-3

Ce cours permet à la personne étudiante d’analyser la dimension territoriale de divers phénomènes culturels, économiques, politiques et sociaux. Il l’initie à l’analyse géographique des espaces physiques et humains, espaces modelés par des sociétés. Les connaissances acquises au sujet des territoires améliorent chez la personne étudiante sa compréhension du monde et sa capacité à saisir l’actualité internationale, favorisant une plus grande ouverture aux réalités mondiales. À l’aide d’outils tels que la grille d’observation et l’analyse cartographique, le cours permet aussi d’approfondir l’étude du territoire urbain au niveau mondial et ses manifestations à l’échelle québécoise.

Une formule active offre la possibilité de réaliser un court séjour afin de rencontrer différents spécialistes sur le terrain. Le stage d’études remplace trois semaines de cours et permet d’observer sur place les impacts des phénomènes géographiques étudiés, tels que l’aménagement urbain en zones à risque, les enjeux touristiques et la manifestation des mouvements migratoires internationaux.

# 320-303-EM Géopolitique 2-1-2

Ce cours d’introduction à la géopolitique contemporaine permet à la personne étudiante de mieux comprendre les rapports de force entre les différents acteurs et le territoire. En utilisant l’approche géopolitique comme méthode d’analyse, les enjeux traités sont définis (quelle est la source de tension ?) et mis en perspective par rapport aux principales caractéristiques du territoire concerné. La personne étudiante porte un regard sur la situation géographique (territoire favorable ou défavorable ?), sur les caractéristiques physiques avantageuses ou désavantageuses, sur l’état des frontières comme limite territoriale, politique ou juridique, sur l’état des ressources présentes ou absentes, sur les caractéristiques démographiques (répartition de la population, flux migratoires, etc.), sur les systèmes politiques ou sur les activités économiques. Finalement, l’identification des acteurs qui rivalisent ou coopèrent s’effectue à plusieurs niveaux d’échelle d’analyse et permet à la personne étudiante de comprendre quelles sont leurs visées par rapport à l’enjeu territorial.

# 320-403-EM (In)justices territoriales 1-2-2

L’analyse géographique permet à la personne étudiante de mieux comprendre comment le territoire est le reflet d’inégalités socialement construites. S’articulant autour de la notion de justice spatiale, ce cours aborde plusieurs questions comme celles de l’accès équitable aux ressources. Ce cours porte ainsi sur les aspects géographiques de la justice et de l’injustice et la personne étudiante mobilise ses connaissances géographiques acquises pour créer un outil de collecte de données qui lui permet d’observer et d’analyser un enjeu territorial local.

|  |
| --- |
| HISTOIRE |

# 330-704-EM Histoire du monde, du XVe siècle à nos jours 2-2-3

Pour mieux comprendre les dynamiques qui ont marqué le passé de l’humanité et les apports de la discipline historique à l’analyse d’enjeux actuels, ce cours propose d’interpréter certains fondements du monde depuis le XVe siècle à l’aide des concepts et des outils qui caractérisent la méthode historique. Seront abordés des événements, des thèmes et des étapes fondamentales de l’histoire mondiale depuis le XVe siècle, de même que des réalités antérieures qui ont joué un rôle dans la construction de l’Occident et du monde moderne et contemporain.

# 330-303-EM Histoire de la justice et des droits au Québec et dans le monde 2-1-2

Les principes, les réalités et les enjeux judiciaires sont marqués par des héritages historiques et se transforment avec le temps et le parcours des sociétés, au Québec et dans le monde. L’analyse historique des principes fondamentaux qui prévalent à la formulation de traditions, de coutumes et de codes judiciaires permet de mieux comprendre différentes conceptions de la justice. De même, la perspective historique donne du relief aux diverses notions de droits et de libertés dans des contextes sociaux particuliers : droits collectifs et individuels, droits fondamentaux, égalité juridique, liberté d’expression et de conscience sont quelques-uns des thèmes abordés dans ce cours.

|  |
| --- |
| PSYCHOLOGIE |

# 350-703-EM Initiation à la psychologie

# 2-1-3

Discipline incontournable des Sciences humaines, la psychologie permet d’élargir vos connaissances sur les comportements et les processus mentaux de l'être humain. Ce cours peut permettre notamment de répondre à des questions telles que : Comment fait-on pour mémoriser des contenus pour un examen? Pourquoi le sommeil est-il important? Comment influence-t-il vos apprentissages? Est-ce que le stress est toujours négatif? Comment peut-on influencer sa propre motivation? Comment fait-on pour acquérir des connaissances sur les comportements humains? Quels sont les impacts d’une commotion cérébrale? Quel que soit le profil choisi, toutes les personnes étudiantes en Sciences humaines suivront ce cours et, pour les personnes inscrites dans le profil comportement humain et interactions sociales, ce cours agira en tant que préalable aux autres cours de psychologie.

|  |
| --- |
| ANTHROPOLOGIE |

# 381-703-EM Peuples et cultures : une perspective anthropologique 2-1-3

Ce cours d’initiation est une introduction à la perspective anthropologique sur la diversité humaine tant sur le plan biologique que culturel. La première partie du cours aborde le processus évolutif et les interactions entre la biologie et la culture chez l’espèce humaine. La seconde s’intéresse à la variabilité socio-culturelle en examinant des institutions de l’organisation sociale telles que les systèmes de parenté, la religion, l’économie, les rapports de genres, etc. On y découvre les concepts fondamentaux de l’anthropologie (culture, enculturation, ethnocentrisme, racisme, choc culturel, stéréotype, altérité, relativisme culturel). Enfin, le cours déconstruit les rapports de pouvoir inégalitaires lors de situations de contact entre cultures, notamment dans le cas des Autochtones du Canada et présente les notions de base pour développer des aptitudes à une communication interculturelle harmonieuse dans un monde de plus en plus diversifié.

|  |
| --- |
| ÉCONOMIE |

# 383-703-EM Initiation à l’économie 2-1-3

L’omniprésence des questions économiques dans l’actualité est facilement perceptible. Chaque jour, chaque semaine, les médias apportent leurs lots de nouvelles économiques : pénurie de logements, inflation, chômage et pénurie de main d’œuvre, variations du taux directeur et du taux de change du dollar canadien, hausse des inégalités, coupures budgétaires etc. Le but de ce cours est de permettre à la personne étudiante d’acquérir des outils d’analyse lui permettant de donner un sens au flot des nouvelles économiques et d’interpréter les faits marquants afin de l’encourager à rester un citoyen averti et mieux informé.

|  |
| --- |
| POLITIQUE |

# 385-703-EM Pouvoirs, idéologies et enjeux démocratiques 3-0-3

À travers l’étude des régimes et des idées politiques, ce cours d’introduction à la sc. politique s’intéresse au rôle des acteurs (citoyens, partis politiques, groupes d’intérêt, mouvements populaires, État, etc.) dans la sphère publique, aux effets de leurs actions sur les décisions politiques et aux enjeux de pouvoir au sein de la société actuelle. Les différents concepts de base de la sc. politique seront utilisés pour comprendre les dynamiques de la vie politique contemporaine dans des contextes démocratiques et non démocratiques. Les réflexions entourant la citoyenneté et la légitimité politique occuperont une place de choix, tout comme l’étude des enjeux liés à l’actualité

# 385-323-EM Droits et enjeux politiques (du local au global) 3-0-2

Ce cours s’intéresse aux enjeux de justice (sociale, environnementale, socioéconomique ou d’exercice de la citoyenneté, par exemple) à travers les concepts clés de la sc. politique. Il sera question des différentes sources du droit et de leur mise en œuvre à l’échelle locale, nationale et internationale, de leur conceptualisation et de leurs modes de régulation. Des événements de l’actualité politique seront analysés afin de comprendre le rôle des acteurs politiques impliqués et des rapports de force en présence, et l’impact du contexte politique et légal entourant ces enjeux.

# 385-403-EM Actualité politique internationale 3-0-2

Ce cours traite de différents enjeux et conflits internationaux actuels en utilisant les concepts clés de la sc. politique. L’actualité politique servira de trame de fond pour aborder les différentes approches en relations internationales, les fondements du système mondial et le rôle des institutions et acteurs centraux de la scène politique internationale. Les alliances, les jeux de pouvoir et les situations de crises seront également abordés, en lien avec l’actualité politique internationale.

|  |
| --- |
| SOCIOLOGIE |

# 387-703-EM Le social au cœur de l’individu 2-1-3

Ce cours vise à familiariser les personnes étudiantes avec la sociologie en l'appliquant à des phénomènes concrets dans la société québécoise. Dans quelle mesure les pressions sociales contribuent à créer des différences entre les hommes et les femmes ? Qu'est-ce qui explique les inégalités entre classes sociales au Québec ? Comment penser l'intégration des immigrants et les relations interethniques dans une société francophone en Amérique du Nord ? Ce sont quelques-unes des questions qui seront abordées dans ce cours qui met l'accent sur des concepts clés et des auteurs classiques de la discipline, en faisant des liens constants avec l'actualité et des enjeux sociaux contemporains.

# 387-303-EM Transformation des sociétés : lien social et solidarités 2-1-2

Ce cours de sociologie offre une analyse approfondie des grands enjeux sociaux contemporains à partir de l’analyse des pratiques individuelles et collectives. Il aborde des sujets variés tels que la sexualité, la santé, la famille, l’éducation ou le mouvement communautaire, permettant ainsi aux personnes étudiantes de développer une compréhension globale des transformations sociales. Les personnes étudiantes sont invitées à élargir leur réflexion et à situer les phénomènes sociaux qui les préoccupent à travers l’étude des transformations des sociétés. De plus, ils apprennent à identifier les individus, les groupes et les mouvements qui sont porteurs de changement social. En somme, ce cours est une invitation à réfléchir de manière critique sur les enjeux contemporains et leurs impacts sur les sociétés occidentales du XXIe siècle.

**Votre cheminement scolaire**

1. **Offre de cours**

Tous les cours de la formation générale sont offerts deux fois par année.

En Sciences humaines, au niveau de la formation spécifique, les cours sont aussi offerts deux fois par année. Un échec à un cours peut prolonger votre cheminement d’une session.

En Langues, les cours de la formation spécifique sont offerts une fois par année ; c’est-à-dire que les cours des sessions 1, 3 et 5 sont offerts à l’automne et ceux des sessions 2, 4 et 6 à l’hiver seulement. Un échec à un cours de la formation spécifique peut prolonger votre cheminement d’une année.

1. **Inscription**

Vous avez la responsabilité de maintenir votre inscription au Cégep en la confirmant et en payant les frais de chaque session dans les délais prescrits. Pour ce faire, vous devez confirmer votre inscription en utilisant le module « Choix de cours » des services en ligne Omnivox du Cégep. Cette inscription s’effectue en octobre pour la session d’hiver et en mars pour la session d’automne.

Il est important que vous preniez connaissance des documents d’inscription dans leur totalité, afin de bien respecter les consignes et d’effectuer un choix de cours éclairé et conforme à votre programme.

Si vous désirez modifier les cours qui vous sont proposés, vous devez prendre rendez-vous avec votre aide pédagogique individuelle le plus tôt possible.

1. **Cheminement**

Il est obligatoire de respecter votre cheminement de la formation générale au même rythme que celui de la formation spécifique. Par conséquent, si vous ne respectez pas cette condition, nous serons dans l’obligation d’interrompre l’inscription à vos cours de la formation spécifique, afin que vous rattrapiez votre retard dans votre formation générale.

Les personnes étudiantes ayant un cheminement irrégulier, c’est‑à‑dire ceux qui ne respectent pas le cheminement de leur grille, ne sont pas assurés que leur horaire sera conforme à leur choix de cours initial.

1. **Français mise à niveau**

Même si vous avez réussi votre cours de français secondaire V, il se peut que vous soyez inscrit au cours de français mise à niveau (601-013-EM). Le règlement des conditions d’admission et du cheminement scolaire du Cégep prévoit que toutes les personnes étudiantes ayant obtenu **un résultat final inférieur à 65 % pour le volet écriture** du cours de français du 5e secondaire, et qui obtiennent une moyenne générale au secondaire du Ministère inférieure à 75%, se verront imposer un cours de mise à niveau en plus des quatre autres cours de français.

1. **Site Ma réussite au Cégep – page Mon parcours**

Ce site est un outil de diffusion très important durant votre parcours collégial. Il contient des informations sur plusieurs sujets d’intérêt pour votre parcours au collégial.

Plus particulièrement, la page ***Mon Parcours*** contient les informations en lien avec votre cheminement scolaire au Cégep.

Les informations vous sont présentées sous forme de rubriques avec les dates limites à respecter le cas échéant.

Vous y trouverez entre autres les rubriques suivantes :

* Le rôle de l’aide pédagogique individuel(le) (API) ;
* Le processus d’inscription ;
* Les changements de programme ;
* L’annulation de cours ;
* La récupération et la modification de votre horaire ;
* La mention au bulletin « Incomplet » (IN) ;
* La fréquentation scolaire ;
* Etc.

Nous vous invitons à consulter les rubriques de cette page régulièrement. Vous les trouverez à l’adresse suivante : <https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep/mon-parcours/>

1. **Sources d’information**

Nous vous conseillons de consulter régulièrement les sources d’information suivantes :

* Le site Internet du Cégep ([www.cegepmontpetit.ca](http://www.cegepmontpetit.ca));
* Les services en ligne Omnivox;
* Le site Ma Réussite au Cégep (<https://mareussite.cegepmontpetit.ca/cegep>);
* Le téléaffichage ;
* L’agenda étudiant.

**L'ÉPREUVE SYNTHÈSE DE PROGRAMME (ÉSP)**

1. **Pourquoi une épreuve synthèse de programme ?**

Parce que le *Règlement sur le régime des études collégiales* (RREC) impose une épreuve synthèse propre à chaque programme conduisant à un diplôme d'études collégiales (DEC). L'épreuve synthèse a pour objet de vérifier l'atteinte par la personne étudiante de l'ensemble des objectifs et des standards déterminés par le programme d'études.

1. **Quel est le but de l’épreuve synthèse de programme ?**

La *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA) du Cégep précise que :

« L'épreuve synthèse de programme permet de vérifier si la personne étudiante a intégré de façon fonctionnelle au regard des situations de travail ou d’études auxquelles il sera confronté au terme de ses études collégiales, les apprentissages déterminés par les objectifs de son programme, tant ceux de la formation générale que ceux de la formation spécifique. » (Article 5.4.2)

1. **Qui doit se soumettre à l'épreuve synthèse de programme ?**

Toute personne étudiante évoluant sous les régimes pédagogiques en vigueur depuis l'automne 1994 et qui termine son programme de DEC se voit imposer une épreuve synthèse, peu importe la date à laquelle elle a commencé ses études dans ce programme. L'épreuve a lieu à la dernière session de la personne étudiante.

1. **Doit-on réussir l'épreuve synthèse de programme pour obtenir le DEC ?**

Oui. La réussite de l'épreuve synthèse est une condition nécessaire à l'obtention du DEC depuis la session hiver 1999. (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 32)

1. **L’épreuve synthèse de programme est-elle la même dans chaque cégep ?**

Non. Les modalités d'application de l'imposition d'une épreuve synthèse propre à chaque programme sont définies dans chaque cégep. L'épreuve synthèse sera donc différente d'un cégep à l'autre.

1. **Qui est admissible à l'épreuve synthèse de programme ?**

Pour être admis à l'épreuve synthèse, la personne étudiante doit être inscrite aux derniers cours de son programme, exception faite des cours de formation générale complémentaire.

1. **Qui conçoit l'épreuve synthèse de programme ?**

La description des activités, des composantes et du plan d'évaluation de l'épreuve sera élaborée par la(les) discipline(s) du(des) cours porteur(s).

1. **Que signifie cours porteur de l'épreuve synthèse de programme ?**

L'épreuve synthèse s'inscrit dans le cadre d'un(de) cours situé(s) à la dernière session du programme de la personne étudiante. Ce(ces) cours est(sont) considéré(s) cours porteur(s) de l'épreuve. La personne étudiante devra donc être inscrite au(x) cours porteur(s) de l'épreuve à sa dernière session.

1. **Est-il possible d’échouer à l’épreuve et de réussir le(s) cours porteur(s) ?**

Non.

1. **Est-il possible de réussir l’épreuve et d’échouer au(x) cours porteur(s) ?**

Non.

L’épreuve synthèse de programme constitue l’outil de mesure de l’atteinte des compétences visées par le programme Sciences humaines (300.A1). Ces compétences sont exposées dans le Portrait de la personne diplômée***.***

1. **PORTRAIT DE LA PERSONNE DIPLOMÉE EN SCIENCES HUMAINES**

Compétence 1 Expliquer des réalités humaines en traitant de divers enjeux du monde actuel relatifs à la citoyenneté.

* + En expliquant les principaux faits, concepts, théories, modèles et approches propres aux disciplines des sciences humaines.
  + En mobilisant l'esprit critique dans une optique d'ouverture à la diversité afin de prendre une prise de parole responsable sur des questions touchant le Québec comme les autres sociétés dans le monde, notamment concernant les réalités et perspectives des Premiers Peuples et Inuit.

Compétence 2 Expérimenter des méthodes de recherche et d'analyse propres aux sciences humaines en mobilisant des outils et des méthodes de travail intellectuel appropriés.

* + En démontrant un esprit scientifique et une curiosité intellectuelle.
  + En distinguant les caractéristiques et les étapes d'une recherche ayant pour objectif la construction d'un savoir scientifique en lien avec les réalités humaines.
  + En utilisant de façon critique et responsable des outils technologiques appropriés au contexte de recherche.

Compétence 3 Mobiliser les acquis disciplinaires et méthodologiques à l'étude des réalités humaines.

* + En réinvestissant les connaissances, les habilités et les aptitudes acquises tout au long de la formation collégiale.
  + En communiquant sa pensée de façon claire et structurée dans la langue d’enseignement.
  + En utilisant des ressources documentaires en langue seconde dans le contexte d'une formation en sciences humaines.

Ces trois compétences représentent ce à quoi toute personne étudiante doit être préparée pour entreprendre des études universitaires dans un domaine relié aux sciences humaines. Elles sont développées par l’intermédiaire des cours de la formation générale et de ceux de la formation spécifique.

1. Contribution de la formation générale au programme d’études de la personne étudiante

La formation générale fait partie intégrante de chaque programme d’études et, dans une perspective d’approche programme, elle s’articule à la formation spécifique en favorisant le développement de compétences nécessaires à l’ensemble des programmes d’études. À ce titre, elle contribue au développement des compétences qui définissent le portrait de la personne diplômée de chacun des programmes d’études à travers les cours de la formation générale complémentaire et, de façon particulière, des quatre disciplines suivantes :

* Français, langue d’enseignement et littérature ;
* Philosophie ;
* Anglais, langue seconde ;
* Éducation physique.

À la fin de ses études collégiales, grâce aux cours de la formation générale, la personne diplômée saura apprécier des œuvres littéraires, des textes et d’autres productions artistiques issus d’époques et de courants d’idées différents. Elle aura acquis la maîtrise de la langue française, grâce à laquelle elle aura appris à bien communiquer à l'oral comme à l'écrit. Elle aura appris à analyser des œuvres ou des textes philosophiques issus d’époques et de courants d’idées différents. Elle saura faire preuve d'une pensée rationnelle, critique et éthique. Elle saura maîtriser les règles de base du discours et de l'argumentation. Elle aura acquis une meilleure connaissance de la langue anglaise et aura amélioré sa communication à l’oral comme à l’écrit dans cette langue. Elle aura appris à adopter un mode de vie sain et actif et à reconnaître l'influence du mode de vie sur la pratique de l'activité physique et sportive. Grâce aux cours de la formation générale, la personne étudiante sera capable de faire preuve d’autonomie, de créativité dans sa pensée et ses actions. Elle aura développé des stratégies qui favorisent le retour réflexif sur ses savoirs et son agir. Enfin, par le biais de la formation générale complémentaire, elle aura appris à s'ouvrir à des champs de l'activité humaine autres que son domaine de spécialisation.

1. Objectifs de la formation spécifique (sciences humaines)

0ME1 Appliquer des méthodes de travail intellectuel en sciences humaines.

0ME2 Réaliser une recherche scientifique par l’application d’une méthode qualitative en sciences humaines. 0ME3 Interpréter des réalités humaines par l’analyse quantitative en sciences humaines.

0ME4 Démontrer l’intégration de ses acquis en sciences humaines.

0N01 Expliquer des fondements de l’histoire du monde, du XVe siècle à nos jours. 0N02 Expliquer les bases économiques de l’allocation des ressources en société.

0N03 Expliquer les comportements humains et les processus mentaux dans une perspective psychologique.

0ANA Analyser des réalités humaines par l’approfondissement d’une perspective disciplinaire en sciences

humaines.

**Objectifs et standards au choix selon les profils** (sciences humaines)

0N04 Expliquer le fonctionnement administratif des entreprises et des organisations ainsi que leurs interactions

avec la société.

0N05 Expliquer l’unité et la diversité humaines dans une perspective anthropologique. 0N07 Expliquer les liens entre les phénomènes humains et l’espace géographique.

0N09 Expliquer les principaux fondements politiques de la vie en collectivité au XXIe siècle. 0N10 Expliquer des réalités humaines dans une perspective sociologique.

0PRA Analyser des réalités humaines observées dans un contexte appliqué aux sciences humaines.

1. Cours porteur de l’épreuve synthèse de programme

**4.1 Identification**

Démarche d'intégration des acquis en sciences humaines (DIASH) 300-403-EM (1 - 2 - 2)

**4.2 Description des activités visant à préparer la personne étudiante à l'épreuve synthèse de programme**

Les cours de la formation générale contribuent à préparer la personne étudiante particulièrement de la façon suivante :

* + - Les cours de français à l’analyse, à l’explication et à la critique de textes et à la communication écrite et orale.
    - Les cours de philosophie, au sens critique, à la qualité de l’argumentation, à l’examen de la problématique retenue.
    - Les cours d’anglais, à la compréhension de textes utilisés lors de l’analyse.
    - Les cours d’éducation physique, à l’adoption d’habitudes et de méthodes de travail saines, efficaces, ergonomiques, au travail d’équipe, au respect de soi et des autres.

De même, les cours de la formation spécifique, aident à cette préparation :

* + - Les cours disciplinaires (géographie, histoire, psychologie, anthropologie, économie, politique, sociologie, administration et biologie) à la compréhension des concepts liés aux phénomènes humains, à l’identification et à l’analyse de la problématique retenue, aux choix documentaires, à l’argumentation, à l’utilisation appropriée de méthodes de travail, à l’emploi du vocabulaire juste, à la qualité de la communication orale et écrite, au développement du sens critique.
    - Les cours de méthodologie (MTI, recherche qualitative, méthodes quantitatives, et statistiques appliquées), les cours de mathématiques et l’apprentissage de méthodes de travail intellectuel à l’organisation de la démarche du projet et à sa réalisation proprement dite, au travail responsable au sein d’une équipe.

De plus, le cours porteur offre des activités, en équipe et avec la personne enseignante, qui vont permettre à la personne étudiante de faire le bilan de ses acquis, mais aussi d’utiliser ces derniers pour choisir une problématique, pour critiquer ce qu’il ou elle observe de différentes situations, pour réaliser un projet.

**4.3 Relation entre l'évaluation du cours et celle de l'épreuve synthèse de programme**

Le résultat à l'épreuve synthèse d'une personne étudiante correspond à son résultat final au cours DIASH (300‑301‑RE).

1. **CONTEXTE DE REALISATION DE L’EPREUVE SYNTHESE**
   1. **Objectif de l’épreuve synthèse de programme en Sciences humaines**

Réaliser un projet qui manifeste une application pertinente de ses apprentissages disciplinaires et transdisciplinaires dans une situation nouvelle.

* 1. **Description à venir**
  2. **Tâche**

Vous devez franchir toutes les étapes de la réalisation d’un projet depuis la définition de la problématique jusqu’à la diffusion d’un rapport, en passant par l’analyse d’une partie de la problématique, la planification, la réalisation et l’évaluation.

* 1. **Contexte de réalisation et consignes (précisions à venir)**
     1. À partir d’un sujet identifié par la personne enseignante ou choisi par la personne étudiante.
     2. Une partie sera réalisée en équipe.
     3. Une partie doit se réaliser individuellement.
     4. L’analyse doit se faire à partir de textes provenant d’au moins trois disciplines des sciences humaines.
     5. L’analyse doit être élaborée à partir de textes disciplinaires en français et en anglais.
     6. La personne étudiante doit utiliser de façon appropriée les techniques de traitement de l’information.
     7. Tout projet doit permettre de :
        1. Relier dans une perspective d’ensemble des connaissances, des habiletés méthodologiques et des attitudes de travail acquises au cours de sa formation en Sciences humaines.
        2. Réaliser un travail qui démontre sa capacité d’analyser un problème en appliquant plus d’une approche des sciences humaines.
        3. Communiquer oralement et par écrit ses réalisations et l’évolution de sa démarche d’intégration.
        4. Critiquer diverses réalisations (les siennes et celles des autres) à l’aide de ses acquis.

**L’épreuve synthèse de programme constitue l’outil de mesure de l’atteinte des compétences visées par le programme *Arts, lettres et communication* (500.AL). Ces compétences sont exposées dans le *Portrait du diplômé.***

1. Portrait de la personne diplômée

Compétence 1 Communiquer sa pensée dans une langue autre que la langue d’enseignement.

Compétence 2 Analyser l’influence d’œuvres majeures de la culture occidentale, dans une langue autre que la langue d’enseignement.

Compétence 3 Produire une création littéraire dans une langue autre que la langue d’enseignement.

1. Contribution de la formation générale au programme d’études de la personne étudiante

Voir page 11 et 12

1. Objectifs de la formation spécifique (langues)

054P Appliquer des méthodes permettant l’étude en arts, lettres et communication.

054Q Expliquer les caractéristiques essentielles d’un domaine en arts, lettres et communication.

054R Expliquer des enjeux culturels nationaux.

054S Fonder un jugement critique.

054T Apprécier la diversité culturelle contemporaine.

054U Démontrer l’intégration personnelle d’acquis en arts, lettres et communication.

Objectifs de l’option  
Langues

054Y Intégrer la linguistique à l’étude d’une langue.

054Z ou 0550

Communiquer en anglais (niveau avancé pour l’utilisateur indépendant ou niveau autonome pour

l’utilisateur expérimenté).

0551 ou 0552

Communiquer dans une troisième langue (niveau seuil pour l’utilisateur indépendant ou niveau avancé

pour l’utilisateur indépendant).

Objectifs facultatifs

0553 Apprécier un ensemble d’œuvres.

0554 Exploiter sa pensée créatrice.

0555 Communiquer dans une langue vivante (niveau introductif pour l’utilisateur élémentaire).

0556 Communiquer dans une langue vivante (niveau de survie pour l’utilisateur élémentaire).

0557 Communiquer dans une langue vivante (niveau seuil pour l’utilisateur indépendant).

0558 Communiquer dans une langue vivante (niveau avancé pour l’utilisateur indépendant).

1. Cours porteurs de l’épreuve synthèse de programme

**4.1 Identification**

|  |
| --- |
| *Création littéraire anglaise* 604-403-EM (1 – 2 – 3) 45 heures |
| *Regards sur le monde hispanique* 607-403-EM (0 – 3 – 3) 45 heures |

**4.2 Description des activités visant à préparer la personne étudiante à l'épreuve synthèse de programme**

Les cours de la formation générale contribuent à préparer la personne étudiante particulièrement de la façon suivante :

* + - Les cours de français à l’analyse, à l’explication et à la critique de textes et à la communication écrite et orale.
    - Les cours de philosophie, au sens critique, à la qualité de l’argumentation, à l’examen de la problématique retenue.
    - Les cours d’anglais, à la compréhension de textes utilisés lors de l’analyse.
    - Les cours d’éducation physique, à l’adoption d’habitudes et de méthodes de travail saines, efficaces, ergonomiques, au travail d’équipe, au respect de soi et des autres.

Les cours de la formation spécifique contribuent à préparer la personne étudiante en abordant les principales connaissances et habilités acquises en littérature, linguistique, analyse et stylistique comparée.

**4.3 Relation entre l'évaluation du cours et celle de l'épreuve synthèse de programme**

Le résultat à l'épreuve synthèse en anglais d'une personne étudiante liée à Création littéraire anglaise (604-403-EM) correspond à 75% du résultat final du cours. Le résultat à l'épreuve synthèse en espagnol d’une personne étudiante correspond à son résultat final au cours Regards sur le monde hispanique (607-403-EM).

1. **CONTEXTE DE REALISATION DE L’EPREUVE SYNTHESE**
   1. **Objectif de l’épreuve synthèse de programme en Langues**

Réaliser un projet qui manifeste une application pertinente de ses apprentissages disciplinaires et transdisciplinaires dans une situation nouvelle.

* 1. **Description**

L’option Langues comporte deux épreuves synthèses de programme, l’une en anglais et l’autre en espagnol.

Pour le cours Création littéraire anglaise (604-403-EM), la personne étudiante doit réaliser un projet créatif personnel en anglais. Ce projet est l’épreuve synthèse de programme et est conçu de manière à réinvestir les principales connaissances et habilités acquises en littérature, linguistique, analyse et stylistique comparée.

Pour le cours Regards sur le monde hispanique (607-403-EM), la personne étudiante doit démontrer l’atteinte des principales connaissances, habiletés et attitudes développées dans les cours d’espagnol et de culture générale dans le domaine des arts, lettres et communication.

* 1. **Tâche**

Création littéraire anglaise (604-403-EM) :

* + 1. Préparer un plan de réalisation (éléments de l’histoire, personnages et résultat cherché).
    2. Réalisation du projet :
       1. Rédiger un travail écrit individuel créatif fondé sur une recherche en suivant la méthodologie appropriée et en réinvestissant de façon originale les acquis du programme.
    3. Évaluer sa production au regard de ses acquis :
       1. Préparer une présentation orale individuelle de l’autocritique portant sur sa démarche de création devant la classe.
       2. Réflexion personnelle.
          - Rédiger un texte faisant la démonstration des principaux acquis de formation en manifestant une appréciation pour la diversité culturelle et linguistique.
          - Identifier les éléments qui seront utiles tout au long de la vie.

Regards sur le monde hispanique (607-403-EM) :

1. Conception d’un projet à partir de ses acquis et de l’analyse des aspects culturels et les œuvres d’auteurs :
2. Analyse des aspects culturels et les œuvres d’auteurs.
3. Travail écrit individuel présentant les éléments retenus (formels, conceptuels et thématiques) en vue d’élaborer un projet créatif comprenant la recherche d’idées originales et une synthèse des connaissances acquises dans le programme.
4. Réalisation du projet :
   1. Production écrite individuelle présentant un plan de travail et définissant les étapes à franchir pour mener à bien le projet
   2. Texte original de 1000 mots en se référant à un objet culturel sur lequel un jugement esthétique est porté
5. Évaluation de sa production au regard de ses acquis :
   1. Présentation orale individuelle de l’autocritique portant sur sa démarche de création
   2. **Contexte de réalisation**

Création littéraire anglaise (604-403-EM) :

* Individuel
* À l’aide d’œuvres d’auteur(e)s
* À l’aide d’un journal de bord
* Production écrite à réaliser
* Présentation orale du projet

Regards sur le monde hispanique (607-403-EM) :

* Individuel
* À l’aide d’œuvres d’auteur(e)s
* Production écrite à réaliser
* Présentation orale du projet

1. Plan d’évaluation de l’épreuve synthèse.

A venir**.**